

RAPPORT D'ÉVALUATION

Cycle d'évaluation des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe 2015-2016

VIA FRANCIGENA

Pierre FRUSTIER

Eirest Paris 1 Sorbonne

pierre@frustier.com / +336 63 43 13 99

Table des matières

Résumé analytique	2
1 Introduction	4
2 Corps principal de l'évaluation	5
2.1 Thématique de l'itinéraire Culturel :	5
2.2 Domaines d'action :	6
- Coopération en matière de recherche et développement :	6
- Valorisation du patrimoine, de la mémoire, de l'histoire Européenne :	7
- Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens :	7
- Pratique contemporaine de la culture et de l'art :	8
- Tourisme culturel et développement durable :	8
2.3 Réseau porteur de l'itinéraire culturel :	9
2.4 Extension à la Francigena del Sud :	11
2.5 Outils de communication :	11
3 Conclusions et Recommandations	13
Liste complète des références	15

Résumé analytique

La Via Francigena a obtenu la certification « Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe » en 1994 afin de réhabiliter le chemin emprunté par l'archevêque de Canterbury, Sigéric, pour se rendre à Rome. Depuis, cette certification a été renouvelée avec succès tous les trois ans bien que les rapports entre les différents pays partenaires aient été difficiles. Depuis 2008, c'est l'Association Européenne de la Via Francigena (AEVF) qui est le réseau porteur du projet. Toutefois, la dernière évaluation, en 2012, soulignait encore :

- la nécessité de la finalisation du parcours dans sa continuité avec un environnement sécurisé facilement accessible aux pèlerins comme aux touristes ;
- le besoin d'un travail plus collectif débouchant sur un partenariat plus actif entre les différents pays membres.

Le principal événement de la dernière période est sans aucun doute la reconnaissance de l'itinéraire par la Fédération Française de Randonnée. Désormais, le parcours français est labellisé comme un chemin de Grande Randonnée officiel (GR 145). Cela signifie qu'il sera entretenu et balisé de façon régulière. La partie française, la plus importante après la partie italienne, était le maillon faible de la Via Francigena. Le titre de GR 145 assure la continuité du parcours et va permettre aux acteurs français de se mobiliser sur l'animation de l'itinéraire. Ils devraient rapidement pouvoir faire preuve d'autant de créativité que les acteurs des trois autres pays. Les réunions communes devraient permettre l'échange fécond de bonnes pratiques.

Au cours des trois années qui viennent de s'écouler, il faut saluer l'effort entrepris par AEVF pour mobiliser les acteurs des quatre pays concernés : Royaume Uni, France, Suisse et Italie. Chacun de ces pays est désormais structuré autour d'acteurs régionaux et locaux qui s'investissent de plus en plus dans la mise en place et l'animation du parcours. D'autre part, des réunions nationales, auxquelles sont conviées les autres partenaires sont organisées pour favoriser la connaissance réciproque et les échanges de bonnes pratiques. Des décisions sont prises en commun pour harmoniser la visibilité ou les pratiques au long du chemin. Ainsi, à Canterbury, en décembre 2015, les membres ont ouvert le dossier de la signalétique globale de la voie.

L'AEVF s'est aussi engagée dans le développement d'une « Route du Sud », vers Jérusalem. Cela ne doit pas la détourner de l'amélioration constante de la performance du chemin de Sigéric. C'est en s'appuyant sur son savoir-faire en ce domaine, par le transfert des bonnes pratiques qu'elle sera le mieux à même de réussir ce nouveau challenge.

En conséquence, nous proposons de renouveler la certification « Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe » à la Via Francigena et de confirmer l'AEVF comme réseau porteur de ce projet. A charge pour l'AEVF de continuer la mobilisation des acteurs non italiens et le transfert des méthodologies transalpines aux autres partenaires.

1 Introduction

L'itinéraire de Sigéric est remis à l'honneur par des pèlerins en 1991. Les 79 étapes mentionnées dans le « road book » de l'archevêque conduisent de Canterbury à Rome mais le chemin original n'est pas toujours utilisable. Grâce à la ténacité de quelques passionnés, le chemin a obtenu la certification « Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe » en 1994. Depuis 2008, c'est L'Association Européenne de la Via Francigena (AEVF) qui est le réseau porteur du projet. Néanmoins, les institutions publiques et les services techniques n'ont pas été faciles à convaincre et le développement du chemin s'est fait à des allures diverses selon les pays traversés. La France était le maillon faible du projet avec un parcours discontinu et mal signalé. Depuis 2015, et la reconnaissance du parcours français comme Chemin de Grande Randonnée sous le numéro GR 145, la situation est tout à fait différente.

Désormais, les acteurs français disposent d'un parcours identifié et promu par la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Ils vont donc pouvoir développer leur réseau d'acteurs et d'activités avec une base solide. Le soutien des pouvoirs politiques régionaux sera un atout supplémentaire. Les français pourront s'appuyer sur un réseau qui a, ces dernières années, pu éprouver sa fiabilité au cours de rencontres techniques pluriannuelles où les échanges de bonnes pratiques se multiplient.

Les points forts de ce dossier sont :

- ✓ un parcours désormais identifié et pris en charge techniquement par les instances officielles de randonnée ;*
- ✓ un maillage de plus en plus complet d'acteurs institutionnels (régions) qui soutiennent le projet et sont en capacité d'y faire les investissements aptes à sécuriser le parcours ;*
- ✓ un réseau d'acteurs de terrain qui animent le chemin et suscitent des projets culturels et patrimoniaux dans le respect des axes souhaités par l'Europe : rencontres humaines et développement durable ;*

L'extension du chemin de Sigéric vers une via Francigena du Sud, qui relierait Rome à Jérusalem constitue un objectif ambitieux. AEVF devra s'appuyer sur son savoir-faire pour organiser les transferts de bonnes pratiques vers les nouveaux partenaires qui vont s'associer à ce projet.

2 Corps principal de l'évaluation

L'évaluation a été conduite sur la base des documents fournis par AEVF et des entretiens réalisés auprès de divers acteurs. Le présent rapport suit les différents chapitres de la grille d'auto-évaluation fournie par l'Institut Européen des Itinéraires Culturels

2.1 Thématique de l'itinéraire Culturel :

La Via Francigena est un chemin historique puisque Sigéric l'a créé en l'an 990 et que, depuis lors, de nombreux pèlerins l'ont emprunté et l'empruntent encore. Il relie Canterbury à Rome en passant par quatre pays : Royaume-Uni, France, Suisse et Italie. Ce sont là des pays avec de fortes identités, imprégnés de cultures aussi anciennes que prolifiques. Traverser ces pays, c'est faire l'expérience de la différence, tant du point de vue religieux (anglicans, catholiques, protestants...) que du point de vue architectural ou gastronomique. Les paysages eux aussi varient du bord de mer aux vallées en passant par la haute montagne...

Pour le randonneur, c'est la possibilité de changer d'horizon ; pour les acteurs de la VF, c'est la rencontre et le travail collectif autour du projet avec des gens de mentalités différentes. La VF fait sienne la métaphore de l'historien Jacques Le Goff : « *un pont entre la culture de l'Europe anglo-saxonne et celle de l'Europe latine* »

Ces patrimoines diversifiés sont autant de chances pour les uns et les autres de mieux se connaître. Aujourd'hui, celui qui emprunte le chemin peut faire ces rencontres grâce aux informations et aux animations proposées par le réseau. Des activités originales sont mises en place ici où là Les acteurs ont aussi l'occasion de se retrouver, plusieurs fois par an, pour échanger leurs expériences en divers lieux du réseau.

On regrettera donc que AEVF ne se préoccupe pas encore beaucoup de susciter des rencontres entre des publics spécifiques. Ainsi, les actions en faveur des publics jeunes sont rares et les échanges éducatifs n'apparaissent pas au bilan. Le partenariat avec des universités, dans le cadre du Conseil scientifique, devrait pouvoir, par exemple, déboucher sur des échanges d'étudiants ou des stages dans les institutions ou les entreprises partenaires.

AEVF a participé à une activité innovante initiée par le Conseil de l'Europe, l'opération « *Blogging Europe* » en accueillant 6 bloggeurs sur une partie italienne de l'itinéraire. Cet exercice de storytelling participatif, très apprécié sur les réseaux sociaux, s'est renouvelé au cours d'une session intitulée « *Educational Francigena* ». Très présente sur les réseaux sociaux, la VF devrait poursuivre dans cette voie pour amener sur le parcours une clientèle jeune.

AEVF a relancé son Conseil scientifique en partenariat avec l'université de Bologne au terme du projet *Per Viam* en participant à la création du réseau universitaire européen de la connaissance EUNeK (voir plus loin). L'association a également coordonné avec l'université de Florence un colloque sur *The european pilgrimage and cultural routes for promoting sustainable and quality tourism in rural areas* (2014). Les travaux scientifiques se diversifient comme avec l'université de Toscane (*The european pilgrimage routes as economic driver : the impact of the Francigena in Tuscany*, 2014) ou l'université de Lille (France, 2015, voir plus loin).

L'organisation de AEVF en coordinations régionales ouvre la porte à de nombreuses coopérations avec des universités locales. Celles-ci devraient pouvoir fournir des études de terrain plus diversifiées et plus régulières.

2.2 Domaines d'action :

- Coopération en matière de recherche et développement :

Les études menées par les partenaires universitaires ou les partenaires institutionnels sont en train de se multiplier. Si la région Toscane (Italie) est le partenaire le plus présent, c'est parce que c'est le partenaire historique de VF mais on a vu, ces dernières années se mettre en place un comité scientifique animé par l'université de Bologne qui regroupe douze universités européennes dans un réseau baptisé EUNeK (European Network ok Knowledge). Ce réseau a organisé un premier colloque en 2014.

Depuis, d'autres contacts ont été concrétisés, comme avec l'université de Lille (France) qui travaille sur la représentation numérique du patrimoine le long de la VF. Deux territoires pilotes ont été sélectionnés, le Pas-de-Calais (France) et le parcours en Suisse. Des laboratoires universitaires de Bologne (Italie) Amsterdam et Luxembourg sont associés dans la création d'une base documentaire numérique en ligne.

La multiplication de ces contacts universitaires est la clé pour un élargissement de la recherche autour de la VF. Au delà de la recherche historique, des outils de réflexion et de développement seront fournis aux acteurs de terrain par les universitaires : études de clientèle, impact économique, environnemental...

On pourrait aussi retrouver une partie des études universitaires consacrées à VF dans un espace dédié du site web (en complément de la bibliographie actuelle). AEVF est partie prenante (voire parfois porteur) de projets de coopération européens. On retrouve ainsi AEVF dans le projet *Per Viam* (coopération interrégionale de la VF), le projet *WeSPA/Cosme* (renforcement de l'attractivité et de la compétitivité des territoires au travers des itinéraires culturels).

Enfin, AEVF a participé au projet *CERTESS* qui visait à favoriser les échanges d'expériences et les transferts de savoir-faire entre les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

- Valorisation du patrimoine, de la mémoire, de l'histoire Européenne :

La VF met en valeur le patrimoine qui borde son parcours de plusieurs manières.

D'abord, la carte interactive de son site web permet de mettre en lumière les points d'intérêt le long de la route.



Cet outil est encore très peu développé (et très italien). Il y aura un gros travail de documentation et de mise en ligne des informations à faire maintenant que le parcours est officiellement complet. Ici, la participation des universités, par la mise au point technique, puis avec le recours à des stagiaires en histoire de l'art ou en communication, sera sans doute d'un grand appui.

Les autres mode de valorisation du patrimoine sont l'animation de lieux, à l'occasion de manifestations diverses (marches, fêtes...) ainsi que des expositions.

On notera ici les spectacles historiques de Gravina in Puglia et Lagopesole (2015). Les expositions de Clairvaux (2014) ou de la Magna Carta à Canterbury (2015) et celle prévue en 2016 sur « *la Via Francigena en terre de France* » qui sera présentée dans les Yvelines avant la sortie d'un ouvrage du même titre consacré à VF en France.

- Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens :

AEVF accueille chaque année quelques stagiaires pour participer à différentes activités. Ce type d'action devrait se développer dans les différentes coordinations régionales. En effet, les échanges culturels et éducatifs de jeunes ne sont pas encore très développés dans le réseau. Si AEVF a participé à deux opérations de sensibilisation du jeune public en 2014, c'était uniquement en Italie (Master post lauream de Foggia et projet « *Toscana da Ragazzi* »). Le seul échange international est celui avec le Centre Culturel Européen de Saint-Jean d'Angely qui a permis la rencontre de jeunes français, espagnols et italiens.

D'une manière générale, seuls les responsables du réseau semblent se déplacer sur les autres sites. Il faut étendre cette pratique à différents groupes de population locale : clubs de randonneurs, groupes scolaires, professionnels, culturels ou autres...

Le festival annuel « *Projet collectif* » recense plus de 350 animations au long du chemin, ce qui démontre une bonne dynamique des acteurs locaux, mais ne semble pas donner lieu à des échanges d'artistes ou de spectateurs d'un site à l'autre. Le Francigena International Arts Festival devrait également servir de plateforme d'échanges culturels au travers des artistes présents.

- Pratique contemporaine de la culture et de l'art :

L'action culturelle de AEVF se concrétise par ces nombreuses animations (plus de 350 pendant le « *Projet collectif* ») et des expositions. AEVF souhaite inscrire le Festival dans le projet européen « *Europa Creativa* » afin d'améliorer la qualité du programme et les partenariats entre les différents pays d'Europe. La publication d'ouvrages historiques concourt également à une pratique vivante de la culture.

Plusieurs manifestations permettent chaque année l'expression artistique classique autant que contemporaine et innovante. Ici, on pourra citer le festival des musiques actuelles de Metabief (2013) ou la biennale d'arts visuels de Whitstable (2014).

- Tourisme culturel et développement durable :

AEVF a profité de la Bourse Internationale du Tourisme de Milan pour lancer, en 2014, une plateforme intitulée *Visit Francigena*. Cet outil a pour vocation la mise en valeur d'un tourisme responsable. Il s'agit de valoriser le patrimoine culturel et environnemental de VF en favorisant la création, ou le développement, de petites entreprises locales. Outre l'hébergement et la restauration, AEVF cible ici les produits locaux.

La région du Val d'Aoste a présenté, lors de la réunion interrégionale de décembre 2015, une méthodologie de recherche des partenaires hébergeurs ou restaurateurs situés à moins de 1km de l'itinéraire. Cette prospection devrait ensuite s'étendre à la valorisation des entreprises proposant la consommation ou la vente de produits du terroir.

La création de la plateforme visit.viefrancigene.org ouvre une perspective de création et de commercialisation de produits touristiques autour de la VF. L'objectif est de voir les prestataires touristiques s'impliquer dans des offres de « voyages organisés » ouvertes sur ce site.



De nombreuses manifestations viennent soutenir l'économie locale en valorisant les produits locaux tout au long du parcours. Citons, par exemple, le marché régional de Mouthier et celui des Fourgs, la visite des caves d'affinage de Saint Antoine ou la fête du pain de Bourg Saint-Pierre (2013). Il faut y ajouter le numéro spécial de la Revue Francigena consacré aux produits locaux.

L'accès d'un maximum de personnes à la VF s'inscrit aussi dans ce processus. On notera ici l'élargissement du parcours aux cyclistes avec quelques parcours cartographiés qui apparaissent sur le site web (voir image p.6). Les chevaux s'invitent également sur la VF. Enfin, en 2015, une expérience a été menée auprès de publics handicapés sur les vélos aménagés (<http://www.visit.viefrancigene.org/it/resource/trip/camminafrancigena-2015/>).

La préoccupation de développement durable se retrouve encore dans l'adhésion de la VF à l'association italienne du tourisme responsable et la mise en place d'un club de producteurs intitulé « *Terre Francigene* » dans plusieurs régions italiennes. Ce savoir-faire doit pouvoir essaimer à l'ensemble du réseau pour inscrire ces produits touristiques dans une démarche globale de développement durable. Dans le même ordre d'idées, l'adhésion italienne à la démarche « *slow tourism* » doit gagner les autres territoires.

2.3 Réseau porteur de l'itinéraire culturel :

L'Association Européenne de la Via Francigena (AEVF) est la tête de réseau de la Via Francigena depuis 2008. Selon l'article 4 des statuts, « *peuvent être membres de l'association les communes, provinces, régions (...)* » traversées par l'itinéraire de Sigéric, de Canterbury à Rome. Le projet de Via Francigena du Sud, de Rome à Jerusalem élargit d'autant le potentiel mais ce qui est important est de noter ici que l'association est uniquement un groupement d'institutions publiques.

Le statut de « *membre associé* » peut être conféré à des entités qui ne sont pas situées directement sur le parcours mais souhaitent s'y associer. Les « *associations publiques ou privées, sans but lucratif ni commercial* » peuvent se voir octroyé le titre « *d'amis de la VF* » (article 5) mais on ne voit pas bien dans cet organigramme quelle place pourraient occuper les petites ou moyennes entreprises locales qui vont faire vivre l'itinéraire : hébergeurs, restaurants, producteurs locaux... Il est à

noter que la présentation des membres sur le site web (<http://www.viefrancigene.org/fr/AEVF/MembriOrdinari/>) ne reprend pas la même nomenclature. Il y est question de membres ordinaires, membres supporters et amis...



Les membres « ordinaires » présentés sur le site web sont au nombre de 93. ils se répartissent ainsi :

- 75 communes
- 9 provinces
- 2 communes de montagne
- 7 régions

Parmi ceux-ci, seule la ville de Canterbury (UK) et la région du Bas Valais (CH) ne sont pas italiens or le compte-rendu de la coordination interrégionale du 27 juin 2014 mentionne l'adhésion de trois régions non italiennes : le Kent (UK), Champagne-Ardenne (F), le canton du Valais (CH).

Le dossier présenté pour l'évaluation 2015 propose une autre classification avec 106 membres (communes, provinces, régions...) et 86 associations amies. Seules la villes de Canterbury et les régions suisses de l'Aigle et du Bas-Valais figurent parmi les membres. Parmi les 86 « amis » on ne recense que 3 français, 2 suisses et 2 aglais, 1 belge et 1 espagnol. La représentativité des différents pays traversés par l'itinéraire est donc loin d'être satisfaisante bien que Velia Coffey (Canterbury) et Gaëtan Tornay (canton du Bas Valais) aient droit à une vice-présidence d'un « bureau de présidence » de 27 membres.

L'instance de gouvernance internationale de la VF semble, en pratique, être le Comité européen de coordination technique interrégionale (CECTI) . Celui-ci est ouvert aux 14 régions européennes traversées par la VF ainsi qu'aux régions qui seront concernées par la VF du Sud au fur et à mesure de sa mise en place.

Ce Comité a pour but de faciliter des actions coordonnées et efficaces pour le développement de l'itinéraire dans chaque territoire, au travers d'une approche commune au niveau européen, de l'échange de bonnes pratiques. Il souhaite mettre en œuvre de stratégies partagées concernant la mise en sécurité de l'itinéraires, le balisage, les hébergements et l'accueil, les évènements conjoints, l'information et la communication qui assureront la continuité transnationale nécessaire pour garder la

mention du Conseil de l'Europe. Un protocole d'entente entre les Régions européennes de la Via Francigena a été élaboré à l'occasion de deux réunions interrégionales qui ont eu lieu à Florence (IT) le 18 mai 2012 et à Châlons-en-Champagne (FR) les 24 et 25 janvier 2013. Ce Protocole trace les axes principaux de coopération entre les régions européennes pour la mise en œuvre complète de la Via Francigena.

Ainsi, trois commissions ont été mises en place : parcours (sécurité, signalétique), hébergements et services et communication/promotion. Le CECTI semble fonctionner de façon satisfaisante puisqu'il se réunit deux fois par an dans un pays partenaire différent à chaque fois. Il a élaboré un document de référence pour le « *Balisage et signalisation le long de la VF* » (2015). De même, la région du val d'Aoste a proposé une méthodologie de recherche de partenaires (hébergeurs, restaurateurs, producteurs locaux) à proximité de l'itinéraire que chaque région doit mettre en place début 2016. Enfin, l'université de Lille va fournir à la commission communication des éléments d'analyse des outils utilisés par VF.

2.4 Extension à la Francigena del Sud :

L'Association Européenne des Vie Francigene a proposé l'extension du tracé de Rome vers Jérusalem. Cette extension vers la Méditerranée est supportée par le travail scientifique conduit par la Società Geografica Italiana.

L'expert évalue positivement cette extension, qui repose sur un travail de recherche historique et géographique, et qui pourra renforcer l'axe nord-ouest / sud-est représenté par la Via Francigena et ouvrir des coopérations culturelles autour de l'itinéraire entre les Pays déjà impliqués dans l'itinéraire et les Pays Méditerranéens.

Un certain nombre de partenaires potentiels existent au long de ce parcours. Certaines structures associatives et bénévoles sont déjà très engagés dans l'animation de divers lieux et la promotion de segments du parcours. L'objectif de AEVF est de mobiliser les institutions publiques concernées afin d'apporter un soutien officiel et pérenne à l'itinéraire. Au cours du premier trimestre 2016, une réunion des régions concernées est programmée et devrait conduire à la signature de premiers accords entre AEVF et les institutions.

2.5 Outils de communication :

AEVF dispose d'un large panel d'outils de communication : supports papier, supports numériques, réseaux sociaux, objets promotionnels :

AEVF dispose d'un large catalogue (27 pages) d'objets promotionnels qui sont régulièrement renouvelés. On peut les commander en ligne (http://www.viefrancigene.org/static/uploads/catalogo_ufficiale_sito_web.pdf).

Certains de ces produits sont destinés aux randonneurs. D'autres s'adressent aux

partenaires pour faire la promotion de la VF dans le cadre de leur propre communication.

Outre les cartes, le support papier principal est la revue Via Francigena. Semestriel publié en trois langues et imprimé à 5000 exemplaires, ce magazine veut faire découvrir les différents segments du parcours et le patrimoine culturel ou environnemental proche. La commission communication a souhaité, en 2014, que chaque numéro consacre un article à chaque région membre.

Le site web de AEFV (<http://www.viefrancigene.org/fr/>) a été remodelé depuis la dernière évaluation. Il est désormais accessible en quatre langues : anglais, français, allemand et italien. Ce site présente l'AEVF, l'histoire et l'actualité de la VF. Il renvoie aussi vers un second site baptisé *Visit Via Francigena* (<http://www.visit.viefrancigene.org/fr/>) qui est plus spécialement dédié aux utilisateurs de la VF. Il propose des cartes dynamiques, des informations sur les hébergements et des conseils aux voyageurs. Ce site présente un gros potentiel d'informations encore à compléter. Il offre des cartes assez détaillées du parcours italien mais il reste encore embryonnaire sur les autres parties de l'itinéraire : la partie française ne décrit que le tronçon de voie de la région Champagne-Ardennes.

Les réseaux sociaux ont été bien investis par AEFV que l'on retrouve sur Facebook, Twitter, Instagram. Le projet 2016 prévoit la création des applications pour smartphones et celle d'un canal vidéo sur You Tube.

3 Conclusions et Recommandations

La Via Francigena de Sigéric est enfin dotée d'un parcours reconnu et validé par les institutions locales. La mise en communication de l'ensemble de l'itinéraire est désormais possible et les partenaires locaux peuvent enfin s'attacher à sécuriser la voie et la rendre plus facile aux randonneurs avec une signalétique coordonnée.

Pour l'extension à la Via Francigena del Sud, on recommande à l'AEVF de mobiliser et impliquer les autorités locales ainsi que acteurs locaux afin de structurer cette extension en utilisant l'expérience et la méthodologie déjà élaborée dans les autres pays membres du réseau.

L'extension vers Jérusalem, de même que le projet ambitieux d'inscription de VF au patrimoine mondial de l'Unesco, ne doivent pas détourner AEVF des objectifs requis par l'attribution du label « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe ». En effet, la mise en ligne de toutes les informations pratiques pour toute la VF ainsi que la diffusion des valeurs de l'Europe, le partage et l'échange culturel et le développement soutenable des territoires font partie intégrale de la reconnaissance d'un itinéraire culturel. De ce point de vue, le dossier de VF montre qu'il y a encore beaucoup à faire à faire.

AEVF s'est bien engagée sur la voie de l'animation du parcours et de nombreuses manifestations sont proposées chaque année. De même, en s'investissant dans des opérations de promotion des produits locaux et en prônant un « slow tourism », elle favorise un développement soutenable des territoires. Néanmoins, on a pu voir que l'essentiel de ces activités se cantonne encore au territoire italien. Il s'agit désormais d'organiser les échanges de savoir-faire entre les régions partenaires et d'inciter à plus d'échanges entre les populations concernées. En premier lieu, comme le stipule le document AEVF « Communication-Evénements 2016 » (p.6) : « *la croissance exponentielle du projet de la Via Francigena nécessite un renforcement de la gouvernance européenne afin de garantir la continuité et la durabilité de l'itinéraire* ». Ensuite, en ouvrant plus largement la participation à d'autres publics : sans doute, en ciblant les publics scolaires et étudiants pour que ces confrontations culturelles préparent les jeunes générations à promouvoir cette Europe de la connaissance mutuelle et du partage que souhaite le Conseil de l'Europe.

AEVF doit conserver son label « Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe » en poursuivant les coopérations institutionnelles déjà engagées et en y entraînant de plus en plus de partenaires. Plusieurs recommandations peuvent ici être avancées :

- Renforcement du Comité Européen de Coordination Technique Interrégionale, outil de réflexion et d'orientation commun où sont représentées toutes les régions traversées ;
- Transfert du savoir-faire italien aux autres territoires impliqués afin de développer de façon coordonnée l'animation autour de l'itinéraire et la valorisation des patrimoines traversés ;

- Engager également les autres régions dans des mouvements de développement du tourisme durable comme le « *slow tourism* » et le soutien aux produits locaux ;
- Renforcement de l'action scientifique avec des partenariats techniques sur des sujets pratiques (comme le travail sur la communication du patrimoine de l'Université de Lille) et développement des échanges étudiants/enseignants pour favoriser la connaissance réciproque des différentes cultures ;
- Trouver des partenaires prêts à s'investir sur la VF du sud afin que l'AEVF ne dissolve pas ses moyens humains dans un projet qui ne serait pas soutenu localement. AEVF a encore beaucoup de choses à faire sur le trajet principal. Elle peut, par contre, apporter son expertise et son savoir-faire à des acteurs qui souhaiteraient s'investir dans le prolongement du chemin de Rome à Jerusalem.

Liste complète des références

Dossier AEVF :

- Structure de la fiche de présentation
- Statuts de l'association AEVF
- Compte-rendu de l'assemblée générale du 11 mai 2013 (Formello, Italie)
- Compte-rendu de l'assemblée générale du 31 mai 2014 (Aquapendente, Italie)
- Compte-rendu de la réunion de coordination technique entre les régions du 27 juin 2014 (Milan, Italie)
- Compte-rendu de la réunion de coordination technique entre les régions du 12 décembre 2014 (Reims, France)
- Compte-rendu de la réunion de coordination technique entre les régions du 26 juin 2015 (Saint Maurice, Suisse)
- Bilan 2014 & budgets 2015
- Budget prévisionnel 2016
- Communication et événements 2016-2018
- Grille d'auto évaluation
- *The european pilgrimage routes as economic driver : the impact of the Via Francigena in Tuscany* (étude du Regional Institute of Economic planning in Tuscany, 2015)

Autres documents consultés :

- *Balisage, et signalisation le long de la Via Francigena* (rapport du Comité Européen de coordination technique interrégional de la Via Francigena, 2015)
- *Guide on european common path standards of the Via Francigena* ((rapport du Comité Européen de coordination technique interrégional de la Via Francigena, 2015)

Autres sources :

- <http://www.viefrancigene.org/fr/> (site internet officiel de l'association)
- <http://www.visit.viefrancigene.org/fr/> (site d'information destiné aux voyageurs)
- <http://www.festival.viefrancigene.org/it/> (site du festival Collective Project)
- <https://www.facebook.com/viefrancigene/?fref=ts> (page Facebook de l'association AEVF)
- Alerte Google sur le mot-clé Francigena (depuis 2012)

Personnes rencontrées :

- **Massimo Tedeschi (Président AEFV)**
- **Velia Coffey (Ville de Canterbury, vice-présidente AEFV)**
- **Pierre Labadie (Comité Régional de Tourisme Champagne-Ardennes)**
- **Gaetan Tornay (Canton du Valais)**
- **Christian Schule (Association du Chablais)**
- **Laurette Proment (Région Val Aoste)**
- **Silvia Lecci (staff AEFV)**
- **Sami Tawfik (Staff AEFV)**
- **Luca Bruschi (staff AEFV)**